



Communiqué aux médias

Réaction de Paysage Libre – Freie Landschaft

au communiqué de Suisse Eole du 7 avril 2011

Paysage Libre – Freie Landschaft constate que Suisse Eole se contente de réagir aux arguments des opposants aux éoliennes en Suisse par des qualificatifs peu amènes. Nous n'entrerons pas dans ce jeu, préférant les faits.

Voyons donc.

Contrairement à ce qu'affirme Suisse Eole, il n'y a actuellement aucune urgence objective à construire des parcs éoliens en Suisse. Aucune pénurie d'électricité ne menace à court terme. Notre production d'électricité est sûre, fiable et aujourd'hui déjà émet moins de CO₂ que le réseau européen.

Suisse Eole vise la construction, dans les dix ou vingt ans à venir, de parcs éoliens produisant 1'500 GWh/an, à l'aide de 300-350 éoliennes. Les éoliennes de 2MW actuelles produisant environ 3GWh/an, ce sont ainsi des machines de plus grande puissance, et donc de 180-200 mètres de hauteur, qui sont promises à nos paysages, à moins que Suisse Eole ne réussisse à augmenter la vitesse et la fréquence moyennes des vents!... Notons à ce propos que la vitesse minimale de vent admise en Suisse, 4,5 m/sec, est jugée insuffisante en Allemagne, où l'on exige 6,4 m/sec (loi allemande EEG, RPC suisse). Dans les conditions exagérément laxistes fixées chez nous, on peut donc s'attendre au sacrifice de l'essentiel des crêtes jurassiennes et d'ailleurs, car il ne fait également guère de doute que Suisse Eole et ses partenaires ne s'en tiendront pas à 300-350 éoliennes, puisque plus de 800 machines attendent d'ores et déjà le feu vert en Suisse...

Ajoutons que ces 1'500 GWh correspondront à moins de deux ans de la seule augmentation de la consommation d'électricité du pays. (Si l'on prend pour base la consommation finale suisse actuelle, soit env. 60'000 GWh/an, et une augmentation annuelle de la consommation de 2 %.) Ce seul fait démontre l'absurdité des projets éoliens en Suisse et met en évidence la nécessité de la stabilisation de la consommation et/ou de la recherche de sources (telle la géothermie) produisant autre chose que des brouilles et respectant réellement l'environnement.





Suisse Eole, pour appâter le citoyen, laisse entendre que les parcs éoliens prévus ne seront qu'un « emprunt au paysage » pour une vingtaine d'années si d'autres moyens de production d'énergie renouvelable sont développés entre-temps. Promesse en l'air et qui ne coûte rien! On'imagine guère, une fois réalisées ces installations et leurs connexions aux réseaux, que leurs propriétaires s'en débarrassent après un seul « exercice ».

Suisse Eole continue de parler le langage confus consistant à indiquer des pour cent de couverture de la consommation d'électricité. Jusqu'à quand faudra-t-il rappeler que des parcs éoliens ne « couvrent » rien, puisqu'ils ne fonctionnent qu'environ 15-20 % du temps? La seule formulation objective consiste à dire qu'ils peuvent produire une quantité d'énergie équivalant à tel pour cent de la consommation d'une région. Ce qui n'est pas la même chose.

De plus, Suisse Eole laisse miroiter la perspective de « couvrir » 20% de la consommation dans certaines régions. Encore faudra-t-il vérifier que toute l'électricité produite dans ces régions sera propriété de celles-ci. Ce qui sera loin d'être le cas, à en croire les projets des Services industriels de Genève et de Zurich. Si une bonne partie de l'électricité produite dans l'Arc jurassien est achetée par ces deux villes, c'est donc par le chiffre de population de ces villes, joint à celui de l'Arc jurassien, qu'il faudra diviser la production des éoliennes! Ce faisant, les 20 % vantés auront rapidement tendance à maigrir d'un facteur 5 à 10 ! Enfin, Suisse Eole se garde bien de signaler dans ses pronostics de production les pertes de courant dues au transport, à la transformation et à la non utilisation de l'énergie, toutes réalités non négligeables qui réduisent encore la production escomptée des parcs éoliens et sur lesquelles nous reviendrons à l'occasion.

Paysage Libre – Freie Landschaft
François Bonnet, président
032 926 79 10
032 926 64 24
francois.c.m.bonnet@gmail.com

Le président : François Bonnet

Un membre du bureau: Christof Merkli

- Nombre de signes (avec les espaces): 3'886
 - Informations complémentaires: annexes et <http://www.paysage-libre.ch>
 - Les questions peuvent être adressées à info@paysage-libre.ch, auxquelles il sera répondu aussi rapidement que possible.
-